L'ajournement

Soit dit en passant, 4 000, c'est bien peu comparativement aux 35 000 décès de fumeurs à la suite de maladies causées par l'usage du tabac, mais c'est bien plus que le nombre de décès prouvés, quelques centaines, dus à des conséquences indirectes. C'est un problème très grave qui concerne probablement un nombre important de Canadiens.

Nous ne pouvons pas prouver de façon expérimentale l'association entre les plus acides et les conséquences pour la santé, pas plus que nous ne pouvons prouver expérimentalement le lien entre l'usage du tabac et le cancer du poumon ou les maladies de coeur. C'est une association statistique. Ce ne sera toujours que cela, parce que, moralement, nous ne pouvons pas séparer, à la naissance, les gens en groupes qui seraient exposés les uns aux pluies acides et les autres à la fumée de cigarette, ou qui constitueraient des groupes témoins peu ou pas exposés, pour voir quels seraient leurs taux de cancer respectifs. Le cancer met du temps à se développer; les maladies respiratoires aussi, sauf peut-être l'asthme qui peut se manifester immédiatement. Il serait impossible et impensable de faire de telles recherches, nous devons donc nous contenter d'étudier les associations statistiques.

Cela nous serait fort utile pour lutter contre les pluies acides provenant des États-Unis. C'est là que nous devrons porter au moins la moitié de nos efforts en faveur des moyens de contrôle, car ce pays est responsable de la moitié des pluies acides qui tombent sur le Canada. Les membres du Congrès et les sénateurs américains seraient beaucoup plus enclins à exiger des mesures sévères s'ils en connaissaient les effets néfastes non seulement sur l'environnement mais aussi sur la santé. Compte tenu de leurs programmes législatifs et de leur climat de travail, nos amis américains qui se soucient de l'environnement y trouveraient des munitions utiles à leur lutte pour obtenir des lois et des programmes sévères et efficaces.

Or, le gouvernement canadien n'est malheureusement pas orienté dans cette voie. J'ai le regret de dire que, à la conférence sur les diverses émissions d'oxydes d'azote tenue récemment à Genève, les représentants canadiens ont adopté une attitude très suffisante. Leurs demandes n'étaient tout simplement pas adéquates. Nous avons besoins de normes d'émission rigoureuses à l'égard des voitures et des camions. Alors que les niveaux devraient baisser, le Canada a opté en faveur d'un gel qui, encore, n'entrera en vigueur que dans quelques années. Entre-temps, les polluants ne cessent d'augmenter en nombre. En ce qui concerne les niveaux critiques dont le ministre se plaît à parler, je soupçonne que chaque pays fixera lui-même son niveau critique d'oxydes d'azote et décidera du volume que l'environnement peut absorber sans risque pour sa survie.

• (1815)

J'ai le sentiment que ces niveaux n'ont pas été évalués correctement. Nous ne savons pas quelles sont les conséquences de telles émissions année après année. Nous ne savons pas si leurs effets sur des régions qui ont déjà été passablement détruites ont été renversés.

La même chose vaut pour leur incidence sur la santé dont on n'a pas tenu compte dans l'établissement des niveaux critiques. Il s'est beaucoup plus agi d'un exercice politique—savoir ce

qu'on pouvait faire accepter aux Américains, et non pas quelle était l'incidence de ces émissions sur la santé ou comment on pouvait protéger l'environnement et la santé des Canadiens dans les circonstances.

Il nous faut faire l'impossible pour défendre notre point de vue auprès des Américains. Je regrette que le Canada n'ait pas profité de l'occasion qui lui était offerte à Genève pour se faire le champion de la réduction des émissions. Le Canada a adopté la même position que les Américains défendent dans nos pourparlers sur les pluies acides, à savoir qu'il n'y a rien de sûr, qu'on peut se permettre d'être complaisant et qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter.

Il nous reste beaucoup à faire pour supprimer nos propres émissions. J'exhorte le gouvernement à considérer, dans son examen des niveaux critiques, l'incidence des émissions sur la santé, à en examiner attentivement les risques pour la santé des Canadiens ainsi que pour nos eaux, nos forêts et nos terres agricoles.

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Madame la Présidente, le gouvernement partage l'inquiétude de la députée au sujet du lien possible entre les pluies acides et la santé. Toutefois, je ne pense pas que le gouvernement soit, comme elle, d'avis que les données scientifiques soient inadaptées et impossibles à prendre en considération.

Il est clair, d'après les scientifiques de nombreux pays, que le lien entre certains risques sanitaires et la présence ou l'absence de précipitations acides ne peut être ni prouvé ni infirmé.

Je pense que la députée sait que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'intéresse activement à la recherche et participe à des colloques dans le monde entier parce qu'il s'inquiète d'un lien possible et qu'il lui faudrait prendre des mesures si un tel lien était confirmé. Elle a mentionné les études des fonctions pulmonaires, notamment chez les enfants, effectuées par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social dans les régions où les précipitations acides sont fortes et celles où elles sont faibles. On a constaté une incidence de 2 p. 100 sur le fonctionnement des poumons dans les régions à forte pollution, mais certainement aucune corrélation avérée avec la maladie pulmonaire. De fait, chez les enfants soustraits à l'environnement pollué, on a pu constater un retour à la normale des fonctions pulmonaires. Ce sont là des faits scientifiques, il me semble.

Le ministère a également mené des études dans des zones de villégiature canadiennes où on trouve des citernes ou des fosses qui contienneent de l'eau stagnante. Les pluies acides produisent de fortes concentrations de produits chimiques, mais la purge des systèmes a tendance à éliminer les agents de contamination, de sorte qu'il est assez facile de s'en débarasser.

Le gouvernement du Canada a lancé une étude importante, à laquelle collaborent des spécialistes américains de l'environnement. Il s'agit d'une étude démographique de cinq ans qui pourrait nous fournir des réponses à l'avenir. On voit donc que le gouvernement ne se croise pas les bras.